



CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la communication

Agen, vendredi 27 janvier 2023

FICHE PRESSE

900 000 € D'AIDES POUR LA CREATION D'UN PARC DEPARTEMENTAL D'HABITAT PARTAGE DANS LE LOT-ET-GARONNE

Présentation des 13 lauréats de l'année 2022 :

27 janvier à 11 h 15 - Hôtel du département

CONTEXTE

La majorité départementale en avait fait un axe prioritaire de ses propositions dans le cadre du renouvellement électoral de 2021.

Aussi, dès le 26 novembre 2021, la présidente Sophie Borderie avait proposé à l'assemblée départementale d'approuver un **programme d'actions en faveur de l'habitat inclusif**, comprenant le lancement d'un **appel à projets « Habitat partagé 47 »**. L'objectif est de mettre en place **un parc départemental d'habitat partagé**.

L'habitat partagé est une **solution complémentaire** à l'adaptation des domiciles des personnes âgées ou à l'accueil par les résidences médico-sociales. Véritable « **chaînon manquant** » du parcours résidentiel, **cette nouvelle manière d'habiter concourt à diversifier l'habitat en Lot-et-Garonne pour les seniors et les personnes porteuses de handicap**.

Cet habitat permet en outre de lutter contre l'isolement des personnes âgées, de participer à la redynamisation des communes et de conserver l'autonomie des habitants.

UN APPEL À PROJETS LANCÉ EN AVRIL 2022

À la suite de cet appel à projets, le Département a retenu **13 projets** (sur 18 déposés).

Les **13 lauréats**, malgré des niveaux de maturité différents dans leur projet, ont tous démontré un **travail partenarial**, une forte volonté de concertation pour adapter le projet d'habitat aux besoins des Lot-et-Garonnais et un objectif de construction œuvrant pour la redynamisation des centres bourgs. Ils seront mis à l'honneur le 27 janvier à 11 h15 (Hôtel du Département) à l'occasion d'une cérémonie en présence de la Présidente **Sophie Borderie** et de **Christine Gonzato-Roques**, Vice-présidente en charge du Développement social, de l'insertion et de l'habitat.

Dans le cadre de cet appel à projets, le Département apporte **une aide financière à l'investissement et/ou une aide en ingénierie**. Cette dernière correspond à assistance technique assurée par la société coopérative d'intérêt collectif (Scic) « Habitats des possibles », à chaque étape du projet, de sa conception à son aboutissement. La Scic aidera également les porteurs de projets à mettre en œuvre une concertation de la population et des futurs habitants des logements.

Au total 700 000 € d'aide à l'investissement ont été attribués et **200 000 €** en fonctionnement à répartir entre les 10 lauréats de l'ingénierie dans le cadre de l'accompagnement mis à disposition des lauréats et porté par **Habitats des possibles**.

Les 13 lauréats :

Ils sont répartis sur l'ensemble du département avec un équilibre entre zones rurales, semi-urbaines et urbaines. Plus de détails en annexe.

Agen : 13 logements pour personnes âgées

Bon-Encontre : 10 logements pour personnes âgées

Damazán : 8 logements pour personnes âgées et personnes en situation de handicap

Fourques-sur-Garonne : 10 logements pour personnes âgées

La Sauvetat-du-Dropt : 8 logements pour personnes âgées

Le Mas-d'Agenais : 8 logements pour personnes âgées

Miramont-de-Guyenne : 10 logements pour personnes âgées

Monflanquin : 8 logements pour personnes âgées

Réaup-Lisse : 6 logements pour personnes âgées

Saint-Pastour : 6 logements pour personnes âgées

Sainte-Colombe-en-Bruilhois : 10 logements pour personnes âgées

Tonneins : 1 logement inclusif destiné aux personnes en situation de handicap (6 colocations)

Tournon-d'Agenais : 10 logements pour personnes âgées.

Contact presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr